**REPUBLIQUE DU NIGER**

**Fraternité- Travail-Progrès**

**REGION DE DOSSO**

**DEPARTEMENT DE DOSSO**

**COMMUNE URBAINE DE DOSSO**

**PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU TITRE DE L’ANNEE 2023**

 L’an deux mil vingt-trois et les journées du 13, 14, 15 et 16 juillet 2023, s’est tenue dans la salle de réunion de la mairie, la deuxième session ordinaire du Conseil Municipal au titre de l’année 2023 sous la présidence de Monsieur Abdou Madougou**,** Président du conseil communal de Dosso.

Etaient présents :

* Membres élus (voir liste de présence)

 **-**vingt (21) conseillers sur les vingt-deux (22) ;

* Membres de droit
1. L’Honorable Député
* Marou Hassane dit Koubou
1. le représentant de sa Majesté le Sultan par intérim de Dosso,
* Monsieur Abdoulaye Hima ;
1. le représentant des chefs de quartiers,
* Monsieur Kassoum.Amadou ;
1. le.représentant.des.chefs.de villages,
* Monsieur kimba Saley Hassane.

La deuxième session ordinaire du conseil municipal de Dosso au titre de l’année 2023 a démarré ses travaux par une Fatiya dite par un participant suivie d’une vérification du quorum.

Le quorum étant atteint, la parole fut donnée au Président du Conseil Municipal, Monsieur Abdou Madougou qui, dans son allocution a d’abord remercié les conseillers municipaux d’avoir répondu activement à cette 2ème session ordinaire.

Il a ensuite présenté ses vœux à l’assistance à l’occasion de la fête de l’Aïd El Kebir communément appelée « fête de Tabaski ».

Il note avec satisfaction les efforts déployés dans les secteurs de l’Agriculture et celui de l’Education au cours de cette année par la mairie, les partenaires techniques financiers (P.T.F) et l’Etat.

C’est aussi le lieu de notifier la situation financière de la Commune avec la présentation du bilan à mi-parcours sur la situation des recettes et des dépenses du 16 janvier au 30 juin 2023.

Cependant, plusieurs avantages accordés par les PTF et de la nécessité de d’un budget réaliste va conduire au 1er remaniement budgétaire au titre de l’année 2023.

Le Secrétaire Général de la préfecture après les salutations d’usage, interpelle les conseillers municipaux à s’appesantir sur la sensibilisation des populations afin de rehausser davantage le taux de recouvrement des recettes. Il souhaite également de la part des conseillers municipaux des interventions objectives avant de demander la grâce d’Allah pour qu’il descende sa Miséricorde et la coexistence pacifique.

L’honorable Marou Hassane dit Koubou s’est appuyé pour apporter un démenti formel aux rumeurs sur la délocalisation du Port Sec de Dosso au profit d’une autre région mettant ainsi fin à la cérémonie d’ouverture.

Les travaux proprement dits ont commencé le vendredi 14 juin avec l’amendement et l’adoption de l’ordre du jour du conseil. A l’issue des interventions, l’**ordre du jour** du conseil municipal a été adopté comme suit :

**1**-lecture et amendement du P.V de la session ordinaire précédente; **2**-situation des recettes et des dépenses du 16 janvier au 30 juin 2023; **3**-1er remaniement budgétaire au titre de l’année 2023; **4**-assainissement de la ville de Dosso; **5**-mise à disposition des terrains : (Lycée scientifique, l’unité de boue de vidange, l’aménagement de la mare de Baguié-koara, les unités de jus et de pomme de terre, l’Université de Dosso, le Marché moderne) ; **6**-entretien des cimetières ;

* Achat d’un marteau piqueur,
* Mesures sécuritaires des cimetières.

**7**-l’installation de la saison hivernale ; **8**-la vente anarchique de l’alcool frelaté dans certains kiosques de la ville;

**9-Communications**

* Subvention du **F**onds **C**ommun **S**ecteur de l’**E**ducation (**F.C.S.E-2022**),
* Le conteneur de l’**A**gence **N**ationale pour la **S**ociété de l’**I**nformation (**A.N.S.I**),
* La vente aux enchères,
* Le stade olympique,
* Investissement du partenaire PACOP en énergie solaire dans le village de Tidirka
* La gestion de l’état civil de la mairie,
* L’achat de véhicules pour la mairie,
* La mission de kandi (Benin) et de kamba au Nigéria,
* La cité Aouta.

10-**Divers**:

* Le Fonds de la T.S.E, ou est-ce qu’on en est ?
* La vie de la mairie.
1. **LECTURE, AMENDEMENT ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SESSION PRECEDENTE**

Après lecture du procès-verbal, les participants à la réunion du Conseil Municipal ont apporté plusieurs amendements

P1 :

Lire : fatiya ….suivi**e** d’une vérification du quorum

Non : fatiya ….suivi d’une vérification du quorum

P2 :

Lire : d’être débattu**s**

Non : d’être débattu

Lire : session précédente de décembre 2022

Non : session précédente

P4 :

Lire : la responsabilité de l’ordonnateur (le Maire)

Non : la responsabilité de l’ordonnateur qui n’est autre que le Maire

P5 :

Lire : le lieu de décider…..délibérations exécutées…

Non : le lieu d’en décider….délibérations exécutée…

Lire : (voir tableau ci-dessous)

Non : l’exposé du secrétaire général sur le niveau d’exécution …

Lire : le Gros porteur pourrait

Non : le Gros porteur peut

P6 :

Lire : sous présentation de l’ordre de mission

Non : accompagné

Lire : explicatif

Non : explicative

Lire : 1500FCFA/Jr 20000FCFA/Jr 25000FCFA/Jr

Non : 15000FCFA 20000FCFA 25000FCFA

P7 :

Lire : kadri Abdou alias ‘’Issaka Issaka’’

Non : kadri Abdou dit ‘’Issaka Issaka’’

Lire : propositions contradictoires

Non : propositions divergentes

Lire : sculpter la statue du champion qui sera placé

Non : sculpter le statut du champion qui va être placé

Lire : de part

Non : départ

P8 :

Lire : campagne

Non : champagne

Lire : absence d’ombrage

Non : manque d’ombrage

Lire : foin

Non : nourriture

Lire : la réhabilitation effective de l’abattoir soit une priorité, afin de fournir un

 service de qualité

Non : la réhabilitation de l’abattoir soit effective et une priorité, ne serait-ce que

 pour assurer les conditions de vie des populations

P9 :

Lire : le manque d’installation et d’énergie électrique

Non : le manque de l’électricité, le manque d’installation électrique

Lire : de l’exécution

Non : dans l’exécution

Lire : frais de déplacement des agents et des conseillers municipaux

Non : frais de déplacement des agents de la mairie.

**II**-SITUATION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU 16 JANVIER AU 30 JUIN 2023

Le receveur municipal a procédé à la lecture du document relatif à la situation des recettes et des dépenses du 16 janvier au 30 juin de l’année budgétaire 2023. Après lecture, plusieurs questions ont été posées par les conseillers municipaux auxquelles le receveur a tenté d’apporter des éclaircissements.

Observation: **P4: Lire**: matériel et mobilier de bureau . **Non**: matériel et fourniture de bureau

**Au Titre I: Budget de fonctionnement**

 La situation à mi-parcours des recettes de fonctionnement renseigne sur une prévision de quatre cent trente-neuf millions quatre cent deux mille six cent soixante-deux (439 402 632) FCFA, deux cent vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-onze mille neuf cent quatre-vingt (224 791 980) FCFA ont été mobilisées soit un taux de recouvrement de 51,15%.

 La situation des dépenses sur la même prévision à la même date donne quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent cinquante-sept mille cent soixante-quinze (99 557 175) FCFA soit un taux de 22,65%.

**Au Titre II: Budget d’Investissement**

 Quant aux recettes du budget d’investissement, sur une prévision de cinq cent soixante-quatre millions quinze mille quatre cent soixante-dix-sept francs (564 015 477) FCFA, dix-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille cent dix-neuf francs (17 777 119) FCFA a été mobilisée soit 3,15%.

 Les dépenses d’investissement, sur la même prévision à la même période cinquante-trois millions cinq cent trente-deux mille cent soixante-un francs (53 532 161) ont été dépensées, soit 9, 49%.

Le tableau récapitulatif nous donne l’aperçu ci-après:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NATURE DU TITRE | PREVISION BUDGÉTAIRE | RECETTES  | TAUX  | DÉPENSES  | TAUX |
| Titre I | 439 402 662 | 224 791 980 | 51,15 | 99 557 175 | 22,65 |
| Titre II | 564 015 477 | 17 777 119 | 3,15 | 53 532 161 | 9,49 |
| CHB |  | 7 065 729 |  | 5 328 232 |  |
| Totaux | 1 003 418 139 | 249 634 828 | 24,87% | 158 667 468 |  |

La situation de l’encaisse générale au 30 juin

|  |  |
| --- | --- |
| Caisse | 15 985 780 |
| Banque BOA | 75 833 |
| Trésor | 146 143 232 |
| **Total** | 162 204 845 |

**III**-1ER REMANIEMENT BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L’ANNÉE 2023

La nécessité d’un remaniement budgétaire s’impose du fait de l’épuisement de la prévision de certaines lignes du budget primitif, auquel s’ajoute l’apport du fonds commun pour le secteur de l’éducation destine à la confection de tables-bancs au profit des écoles de la commune d’un partenaire.

 Ce dernier a porté sur les chapitres suivants:

**Titre I: Budget ordinaire ou budget de fonctionnement**

 **Dépense**  . **Primitive Augmentation Diminution**

Chapitre II art: 1 5 600 000 1 000 000

 2 1 000 000 1 000 000

Chapitre III art: 3 14 923 600 2 000 000

 4 18 041 562 2 000 000

Chapitre IV art: 2 37 524 500 4 500 000

 4 12 000 000 2 500 000

 5 2 000 000 2 000 000

Chapitre V art: 1 7 000 000 2 000 000

Chapitre VII art: 5 1 000 000 1 500 000

 6  300 000  300 000

Chapitre X art: 4  300 000 200 000

**Titre II: Budget d’Investissement**

 **Recettes**

 **Primitive Augmentation Diminution**

Chapitre XX art: 1 00 15 734 660

Chapitre XXII art: 6 126 141 119 10 951 000

 **Depenses**

 **Primitive Augmentation Diminution**

Chapitre XXI art: 1 15 000 000 3 000 000

 3 50 707 309 10 000 000

Chapitre XXII art: 1 133 268 283 10 951 000

 5 20 438 000 4 565 340

Chapitre XXIII art: 3 95 200 000 30 300 000

Chapitre XXIV art: 2 2 000 000 3 000 000

Ainsi le **Titre I,** lebudget de fonctionnement reste inchangé (**439 402 662**) FCFA et le **Titre II,** lebudget d’investissement passe de (**564 015 477**) FCFA à (**590 701 137**) FCFA.

**IV**-ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE DOSSO

La question de l’hygiène et de l’assainissement dans la ville de Dosso est un sujet préoccupant surtout en cette période hivernale. A cet effet, plusieurs observations ont été relevées dans divers dépôts (Hôpital, Botogo-Goussou,…) de la ville.

Pour ce fait, le conseil municipal suggère qu’une vaste sensibilisation soit menée. En plus, il est demandé que des dossiers de projet d’assainissement soient montés et créés un cadre de rapprochement avec les Partenaires Techniques et Financiers (P.T.F) pouvant accompagner la mairie.

Par ailleurs, la nécessité d’acheter une vidangeuse s’impose faciliter l’évacuation des eaux usées dans les ménages.

Enfin, quant à la **S**ociété d’**E**xploitation des **E**aux du **N**iger (**SEEN**), la Mairie doit les interpeler par rapport à la cassure des voies bitumées à l’occasion des différentes canalisations d’alimentation en eau dans les ménages.

**V**-MISE À DISPOSITION DE TERRAINS :

A la demande de l’Etat et de certains Partenaires, plusieurs terrains ont été octroyés pour l’implantation de divers projets au profit des populations de la commune. Il s’agit de;

**Un Lycée Scientifique :** l’Etat, à travers le Ministère de l’Enseignement Supérieur a demandé un terrain pour l’ouverture d’un nouveau lycée scientifique à Dosso. La Mairie a octroyé un terrain de cinq (5) hectares sis en face du centre SOS-Village d’Enfants lors de la visite de travail du Ministre de l’Education Nationale Monsieur **NATATOU Ibrahim** au mois d’avril 2023.

**L’unité De Boue De Vidange,** un terrain de cinq (5) hectares a été octroyé sur la demande de l’Etat à travers la Direction régionale de l’hydraulique à l’instar de quatre autres régions et sous financement de la Banque Mondiale, pour l’installation d’une « *Unité de traitement et de transformation* » des eaux usées en plusieurs composés chimiques utilisables dans le secteur de l’agriculture.

**L’Aménagement de la Mare de Baguié-Koara,**

Ce site fait partie d’un lot de travaux d’investissement qu’a accordé la Banque Mondiale à la Commune urbaine de Dosso à travers le projet dénommé ‘’**PUDIREM**’’. En effet, après la phase du projet ‘’**PGRCDU**’’ de la période 2018-2022, la commune va en plus bénéficier de plusieurs investissements dans le secteur de l’Aménagement Urbain tels que: le traitement de koris (côté sud et côté nord) de la ville de Dosso, la construction de classes en matériau définitif à l’école Banizoumbou, des collecteurs d’évacuation des eaux de pluie, deux routes pavées de drainage des eaux de pluie et enfin l’aménagement de la mare de Baguié-Koara. Ce terrain est mis à la disposition du partenaire en commun accord avec le Sultanat.

**Les Unités de Jus et de Pomme de Terre,**

Le Partenaire ‘’**SWISSECONTACT**’’ à travers la Coopération-Suisse, a décidé d’accompagner les jeunes femmes âgées 18 ans à 35 ans dans le secteur de l’Entrepreneuriat des Jeunes. En effet, il s’agit de l’installation de deux (2) Unités de transformation au profit des nigériens en général et des populations de la commune urbaine de Dosso en particulier. Ce sont :

* une « *Unité de Transformation des fruits locaux en jus* » et,
* une « *Unité de Transformation de la pomme de terre en chips* ».

**L’Université de Dosso,**

Un terrain de cent (100) hectares a été octroyé sous la demande du Ministère de l’Enseignement Supérieur pour l’implantation de l’Université de Dosso à l’instar de quatre (4) autres régions du Niger.

**Le Marché Moderne,**

Le Parking Gros Porteur d’environ quatre (4) hectares a été maintenu pour l’instant pour accueillir un Marché Moderne à Dosso.

**VI**-ENTRETIEN DES CIMETIÈRES

Le débat sur les mesures sécuritaires du cimetière musulman de la Commune Urbaine de Dosso ont abouti à:

* Clôturer le côté nord du cimetière,
* Aménager la porte d’entrée et la voie principale de l’intérieur,
* Engager deux agents temporaires qui assurent la sécurité des lieux,
* Achat d’un marteau piqueur sur fonds du budget communal 2024.

Les cimetières musulmans des villages de Tombokirey, Agali, Fada-zéno et Farandey ont également fait l’objet d’analyse. Il est préconisé que la Commission des Affaires Sociales effectue une mission d’échange, avec les autorités coutumières locales afin de trouver des espaces destines à l’extension des cimetières desdits villages.

Ainsi, les propriétaires terriens seront dédommagés au niveau de la Mairie en parcelles au prorata de la valeur du terrain mis à disposition.

**VII**-L’INSTALLATION DE LA SAISON HIVERNALE

L’exposé du chef de service communal de l’agriculture de la mairie traite de deux (2) points principaux.

**De la prévention des conflits:**

Après les différentes interventions et le constat sur les problèmes récurrents entre agriculteurs-agriculteurs et entre agriculteurs-éleveurs, le conseil municipal suggère une rencontre des différentes parties prenantes telles que les chefs de villages, les chefs de quartiers, l’association régionale des éleveurs (AREN), le Sultanat, la Mairie, la Préfecture et toutes personnes ressources en vue de prévenir les conflits liés à la saison des cultures.

Il ressort des débats, que la procédure de dédommagement en cas de conflit est: 1ère Etape:

* Un rapport d’expertise de la commission foncière (chef de quartier ou chef de village, COFOCOM, Sultanat);
* Un procès-verbal de conciliation.

2ème Etape:

* Un procès-verbal de non conciliation,
* Copie du PV à la préfecture,
* Copie à la Justice.

**De la saison hivernale:**

Cette année, un retard a été observé sur l’installation de la saison hivernale. Les semis ont été répétitifs et ont continué jusqu’au 16 juillet suite à un écart considérable entre les pluies.

Cependant, à la même date du 7 juillet 2023, on a enregistré 147,5 mm contre 99 mm l’année passée soit un excédent de 48 mm.

Aujourd’hui, malgré ces poches de sécheresse, le stade de levée avancée représente le plus fort pourcentage.

Pour accompagner les producteurs, l’Etat a mis à la disposition des populations, des produits phytosanitaires et des céréales: 40 Tonnes de mil HKP et 20 Tonnes de niébé. Trois (3) phases de vente à prix modéré ont été opérées :

1ère phase au mois d’Avril …………………………….50 tonnes,

2ème phase au mois de Mai …………………………....60 tonnes,

3ème phase au mois de Juin ……………………………80 tonnes et,

4ème phase en cours au mois de ………………………..80 tonnes

En fin, les villages ayant un déficit à plus de 50% au cours de la champagne hivernale 2022 sont déclarés déficitaires. Ce déficit est dù aux attaques parasitaires, la sècheresse et la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l’espace. Il s’agit des villages de:

* Deytagui Niandou, - Koygourou, - Farandey, - Zamodey
* Banikane tielly, - Fodé-béri, - Boukata-koara,
* N’Guidé, - Fada-zéno, - Kofodey.

**VIII**-LE PROBLEM DE LA VENTE DE L’ALCOOL FRELATÉ DANS CERTAINS KIOSQUES DE LA VILLE

Le phénomène de la consommation des stupéfiants préoccupe le conseil municipal. Après les débats sur la consommation de ces produits l’accent a été mis sur les revendeurs installés dans les kiosques.

A cet effet, le conseil municipal demande de saisir par écrit la Police Nationale en l’occurrence le département chargé de lutter contre la dépravation des mœurs et la délinquance, la Tutelle, la Justice et le Gouvernorat pour la prise des mesures vis-à-vis des revendeurs, surtout les autorisations de vente de ces produits et les sanctions qui s’imposent.

**IX**-**COMMUNICATION**

Le conseil municipal a entendu plusieurs communications.

* ***SUBVENTION DU FONDS COMMUN SECTEUR DE L’EDUCATION (F.C.S.E-2022)***

Le fonds commun secteur de l’éducation est une subvention de la coopération Suisse à travers l’Etat destiné à l’accompagnement des écoles. Il s’agit d’un montant de dix millions neuf cent cinquante mille francs (10 950 000) pour la confection de 233 tables-bancs.

* ***LE CONTENEUR DE L’AGENCE NATIONALE POUR LA SOCIÉTÉ DE L’INFORMATION (A.N.S.I),***

L’**A**gence **N**ationale pour la **S**ociété de l’**I**nformation est une structure étatique charge d’accompagner les jeunes dans l’utilisation des Tics. A cet effet, la commune urbaine de Dosso fait partie des communes bénéficiaires d’un conteneur équipé, destiné à répondre aux inspirations des jeunes.

* ***LA VENTE AUX ENCHÈRES***,

Sur avis du conseil municipal en sa session budgétaire de décembre 2023, un certain nombre d’engins du garage auto et de matériels de bureau vétustes ont été proposés pour une mise en vente aux enchères publiques.

La procédure a été engagée par arrête du Maire N°0019/CU/DO en date du 20/O2/2023. La vente aux enchères a eu lieu le 5 juin 2023, les recettes issues de cette vente aux enchères sont enregistrées à la comptabilité de la mairie, soit un montant total de Dix-sept Millions Huit cent Soixante Mille Francs (17 860 000) FCFA.

* ***LE STADE OLYMPIQUE***

Le nouveau stade Olympique dont la pose de la 1ère pierre a été faite en 2021 a démarré ses travaux. La remise du site pour le démarrage de ces travaux a été faite par le 1er Adjoint au Maire accompagné de tous les chefs services concernés et les représentants de l’Entreprise charge des travaux.

Les participants ont fait des suggestions par rapport au choix de la main d’œuvre locale.

* ***INVESTISSEMENT DU PARTENAIRE PACOP EN ÉNERGIE SOLAIRE DANS LE VILLAGE DE TIDIRKA***

Le Programme d’Appui Communautaire (PACOP) s’est engagé dans un vaste programme d’investissement et de réalisation d’action à caractère social et économique dans le village de Tidirka. Il s’agit d’une alimentation en énergie solaire permettant aux population l’accès à l’eau potable et les activités génératrices de revenus.

* ***LA GESTION DE L’ÉTAT CIVIL DE LA MAIRIE***

Le Ministère de l’intérieur et de la Décentralisation à travers la Direction Générale de l’Etat Civil des Migrants et des réfugiés a amorcé la première phase du programme de l’informatisation du service de l’Etat Civil des communes cibles dont la Commune Urbaine de Dosso. A cet effet, un important lot de matériels informatiques a été réceptionné le 25/04/2023 par le Maire.

Il s’agit de:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| N° |  Materiel | Quantité |
| 1 | Ordinateur portable Dell latitude 3520 | 3 |
| 2 | Souris | 3 |
| 3 | Ecran HP P22’’ | 1 |
| 4 | Ordinateur de bureau Dell OptiPlex 3080 | 1 |
| 5 | Imprimente Brother HL-2595DW Laser | 1 |
| 6 | Cartouche Imprimente Brother | 1 |
| 7 | Router 4G Wireless D-DWR-921 | 1 |
| 8 | Multiprise ACP 6 Ports | 2 |
| 9 | Cable Réseau RJ 45 1,5 | 2 |

Le Conseil Municipal souhaite l’installation d’une interconnexion wifi entre les différents services pour faciliter l’effectivité des travaux de l’Etat Civil de la Mairie sur le Budget 2024.

* ***L’ACHAT DE VÉHICULES POUR LA MAIRIE***

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour l’achat de deux (2) véhicules d’occasion au lieu d’un seul véhicule initialement prévu en sa session budgétaire de décembre 2022.

* ***LA MISSION DE KANDI (BENIN) ET DE KAMBA AU NIGÉRIA***

Dans une quête de partenariat et de l’intercommunalité frontalière, le Président de la commission des relations extérieures a entamé une mission de travail à Kandi au Benin et à Kamba au Nigéria.

Une rencontre devant définir les Axes de l’intercommunalité se tiendra ultérieurement entre les communes.

* ***LA CITÉ AOUTA***

La Cite Aouta est un vaste programme du Président de la 7ème république depuis 2020 conduit par la Direction régionale de l’Urbanisme et le Groupe ‘’Macis’’ en matière de logements sociaux destinés aux fonctionnaires de l’Etat.

X-**DIVERS**:

* LE FONDS DE LA T.S.E, OU EST-CE QU’ON EN EST

Le Conseil Municipal interpelle l’exécutif dans le cadre de l’électrification et l’extension du réseau dans la commune urbaine de Dosso au profit des populations avec le Fonds de la Taxe Spécifique de l’Electricité (T.S.E) au risqué de ne pas perdre ce fonds déjà disponible depuis 2019.

* LA VIE DE LA MAIRIE

Une réunion portant sur la vie de la Commune s’est tenue à huis clos. clôturé la deuxième session ordinaire du conseil municipal de Dosso. Elle a suggéré une gestion plus participative de la Commune.

**LISTE DES DELIBERATIONS**:

1. Le 1er remaniement budgétaire au titre de l’année 2023;
2. L’achat de deux (2) véhicules d’occasion au lieu d’un seul;
3. Engagement de deux (2) agents temporaires dans le cadre de la sécurisation et l’entretien des cimetières musulmans;

L’ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil Municipal a levé la séance**.**

**Le Secrétaire Général Le Président du Conseil**

**IDRISSA ABDOU ADAMOU ABDOU MADOUGOU**